Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

SGAP SUD-OUEST - REGION POITOU CHARENTE

PORTES David, Secrétaire de Zone Sud Ouest *06.62.23.36.44*
GAILHARD Didier, Secrétaire de Zone Adjoint *06.08.43.96.74*
MAURIN Frédéric Secrétaire Régional Poitou Charente 07.61.85.11.56
BRACHOT Philippe Secrétaire Départemental 16 06.84.74.26.12

Le mercredi 05 juin 2013 à 14h30 une délégation de La Fédération Professionnelle Indépendante de la Police (F.P.I.P) composée du secrétaire régional Poitou-Charentes MAURIN Frédéric, du secrétaire Départemental Charente BRACHOT Philippe et des membres du bureau Départemental TABARY Christine et MEUNIER Jerome a été reçue par Mr le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de La Charente, Mr BESSE William.

Au cours de cet entretien nous avons traité les sujets suivants :

1 - LA CSP COGNAC ET SON MANQUE D'EFFECTIFS

F.P.I.P - Mr le Directeur vous n'êtes pas sans savoir que la CSP Cognac va être confrontée à de réelles difficultés dans l'organisation de son service suite aux départs de 5 ADS sur 8 et de 2 fonctionnaires avant la fin de l'année (départs en retraite)
Réponse D.D.S.P *: J'ai demandé à relever l'effectif de référence à Cognac. J'ai également détaché un fonctionnaire. J'espère pouvoir abonder en effectifs à hauteur des pertes.*

F.P.I.P : En conséquence le chef de la circonscription de Cognac réfléchit à regrouper la B.A.J et la B.S.R et d'en affecter certains en brigade de roulement puisqu'il souhaite maintenir les effectifs de brigade de roulement à 5. Si cela devait se produire il va sans dire que de nombreuses missions vont être dévolues à certaines unités d'Angoulême notamment l'U.O.P
Réponse D.D.S.P *: L'UOP va aider Cognac pour cet été. J'ai également demandé une demie Compagnie de CRS pour la fête du cognac*

F.P.I.P : Mr le Directeur pour faire face à ce manque d'effectifs ne pourrait-on pas envisager une mutualisation des effectifs notamment par la création d'unités départementales (U.A.A.J départementale - une Section d'Intervention - une unité canine -une B.A.C Départementale et enfin une implication du SCN au niveau du département pour éviter ainsi tout rappel de nuit des OPJ de Cognac ?
Réponse D.D.S.P *: La mutualisation des services c'est peut être la solution de l'avenir.*

2- DECALAGES ET RAPPELS

F.P.I.P - De nombreuses festivités ont lieu cet été à Cognac, principalement dans le mois de juillet, dévolues dans son ensemble à l'U.O.P impliquant de nombreux décalages.
Je vous rappelle que l'an dernier à la même période certains de ces fonctionnaires ont fait des journées de + 16h, des rappels ou décalages de repos en permanence, nous ne pourrons accepter que cela se renouvelle cette année.
Nous tenons à vous informer que suite à ces évènements de nombreux fonctionnaires avaient effectué des rapports pour solliciter la médecine de prévention. Comment comptez-vous gérer toutes les servitudes de cet été ?
Réponse D.D.S.P *: C'est de l'évènementiel auquel nous devons répondre, en ce qui concerne l'an passé je n'étais pas là.*

F.P.I.P - Nous demandons juste que les évènements qui sont reconduits chaque année soient programmés à l'avance de façon à ce que les collègues puissent prendre les devants et non pas comme cela s'est produit dernièrement pour les musiques métisses, afin d'éviter le décalage horaire la veille pour le lendemain.
Réponse D.D.S.P *: je comprends.*

3 - DE NOMBREUX EFFECTIFS DE LA CSP ANGOULEME SONT SUR LE DEPART

F.P.I.P : Tout comme la CSP Cognac nous allons perdre à partir du 1er septembre et ce jusqu'à la fin de

l'année, de nombreux effectifs notamment A.D.S. Là encore vous allez être dans l'obligation de prélever des effectifs de l'UOP UAAJ pour compenser la perte de certains, en brigade. Ce réservoir humain s'épuise qu'envisagez vous de faire surtout avec le départ pour mutation d'un fonctionnaire de l'UOP ; Sans un renfort conséquent, l'existence de ces 2 groupes est compromise car ils ne pourront fonctionner convenablement sur le système horaire qu'ils connaissent actuellement.
Réponse D.D.S.P *: Je maintiens les deux groupes, le départ du fonctionnaire en question ne changera pas le fonctionnement de l'UOP.*

La F.P.I.P vous remet donc un projet réalisable dans le cas d'un appel d'offre d'un fonctionnaire pour intégrer le groupe 1 de l'UOP ou bien à défaut la désignation d'un fonctionnaire de l'UAAJ. Cette étude vous permettrait de ne plus rappeler les fonctionnaires les week-end et jours fériés, d'avoir un renfort non négligeable pour ces fins de semaines. Cette réflexion pourrait également s'appliquer à la FMU dont 75% des effectifs y seraient favorables.

4 -DOSSIER SUR LES O.P.J.
F.P.I.P : Nous constatons que l'engouement pour passer le bloc OPJ n'y est plus, du fait entre autre:
- à une image de l'O.P.J dévalorisée.
- une surcharge de travail.
- l'avancement au grade de brigadier en baisse très significative.
- une prime OPJ dérisoire.

Réponse D.D.S.P *: Sur Angoulême, la situation est confortable en O.P.J (44 O.P.J). C'est très valorisant d'être OPJ, cela tire le Corps d'Encadrement et d'Application vers le haut. Il y a une équité avec les gendarmes.*
Je reconnais que c'est de la contrainte et de la responsabilité mais les fonctionnaires ont tous été volontaires pour obtenir cette qualification.

F.P.I.P : Des rumeurs courent sur la réintégration des majors O.P.J dans les tours de permanence du week-end. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ? Pourquoi ne tendriez vous pas vers un système égalitaire avec l'intégration de ceux qui occupent des postes administratifs ou non en rapport avec leur qualification.
Réponse D.D.S.P *: Il m'est difficile de vous faire des révélations lorsque les premiers concernés n'en ont pas été avisés. Nous en sommes à l'état de réflexion mais je tends vers un système égalitaire.*

F.P.I.P : Les problèmes de l'accueil et du chef de poste subsistent encore. Viennent également s'ajouter les problèmes de la plate forme téléphonique, de gestion des avocats, de signalisation d'auteurs ou de mis en cause, lorsque celui ci se retrouve seul. Comment peut-on travailler dans de bonnes conditions lorsque nous sommes sans cesse dérangés par des appels qui ne nous sont pas destinés mais pour lesquels nous devons toutefois renseigner les personnes dans un souci d'accueil et d'attente à leurs questions. Depuis l'absence du fonctionnaire d'accueil, l'adjoint au chef de poste a dû récupérer cette tâche, et de ce fait il ne peut plus présenter les individus à l'identité Judiciaire ou aux avocats. Le chef de poste fait donc appel dans un premier temps à ses patrouilles et lorsque celles-ci sont engagées, il doit faire appel aux unités d'investigations.
Réponse D.D.S.P *: Sur l'accueil j'attends le compte rendu du groupe de travail pour prendre une décision. Il faut pour autant valoriser la mission d'accueil. En ce qui concerne la plate forme téléphonique il faut que je vois cela, ce système ne me convient pas également. Il faut que je me renseigne.*

F.P.I.P : Depuis quelques temps nous constatons un certain "mal vivre" au service, certains de nos collègues notamment O.P.J ont connu de gros soucis médicaux dont l'origine pourrait être due au stress, qu'en pensez vous ?
Réponse D.D.S.P *: J'encourage la pratique du sport, de bénéficier au mieux de la formation continue, je ne refuserai jamais qu'un fonctionnaire effectue un stage. J'encourage également les adhésions à la vie associative (l'amicale - la F.S.P.N). Il faut sortir un peu du cadre du service, cela permet de décompresser.*

D'autres sujets ont été abordés notamment pour la mise en place des Vététistes ainsi que des dossiers personnels.
La F.P.I.P remercie Mr le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Charente d'avoir répondu à nos attentes, même si quelques questions restent en suspens.

LA F.P.I.P A VOTRE ECOUTE.... LA F.P.I.P TOUJOURS REACTIVE .....

La F.P.I.P vous informe que cette réunion a eu lieu avant les résultats de la C.A.P.N du 05/06/2013. Par conséquent et tant que, nous n'avions pas la confirmation des arrivants sur la CSP COGNAC, nous ne pouvions pas en informer Monsieur Le DDSP.

Le Bureau Départemental F.P.I.P Charente.